

SYNTHESE DE L'ANNEE 2013

Contrôle Sanitaire

L'ARS est réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Cette synthèse prend en compte les résultats des 58 échantillons prélevés sur l'eau distribuée.

Lors de mauvais résultats, de nouvelles analyses sont réalisées ; des mesures correctives sont demandées à l'exploitant.

Conseils



Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



L'installation d'un adoucisseur sur le réseau d'eau froide n'a pas de justification sanitaire et peut présenter un risque de contamination bactérienne. On considère qu'une eau est très peu calcaire en deçà de 10 °F, peu calcaire entre 10 et 20°F, calcaire entre 20 et 30°F, et très calcaire au-delà de 30°F.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations. **Cependant, il est vivement conseillé de remplacer ce type de canalisation.**



Si la teneur en Fluorures est inférieure à 0,3 mg/l un apport complémentaire en sels Fluorés peut être nécessaire. Si la teneur en Fluorures est supérieure à 0,3 mg/l il est déconseillé d'utiliser du sel Fluoré et des produits d'hygiène dentaire à base de Fluorures. **Dans tous les cas, demandez l'avis de votre dentiste ou de votre médecin.**

L'eau distribuée est un mélange entre l'eau de la Station de la Nive située dans les Pyrénées Atlantiques et celle de la station d'Ondres. Elle subit un traitement d'affinage complet suivi d'une désinfection avant distribution. Les procédures d'autorisation et de mise en place des périmètres de protection sont terminées pour le captage de la Nive, ainsi que pour les six captages situés sur les communes de Labenne et d'Ondres.

Bactériologie

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

100% des échantillons analysés dans le cadre du contrôle sanitaire se sont révélés conformes aux normes.

Nitrates

Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre.

Tous les résultats sont conformes à la limite de qualité réglementaire. Valeur maximale relevée : 5,3 mg/l.

Dureté

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. Il n'y a pas de valeur limite réglementaire. La dureté s'exprime en Degré Français (°F).

Eau peu calcaire (dureté de 14,6°F).

Fluorures

Oligo-éléments présents naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 mg/l.

Teneur maximale relevée : 0,06 mg/l.

Pesticides

Sauf paramètres particuliers, la teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l par molécules individualisées.

Tous les échantillons se sont révélés conformes à la limite de qualité réglementaire pour les molécules recherchées (teneur maximale relevée : 0,04 µg/l d'e Métolachlore, pour une teneur maximale autorisée de 0,10 µg/l).

AVIS SANITAIRE GLOBAL

L'eau distribuée en 2013 a été de bonne qualité bactériologique et conforme aux normes réglementaires fixées pour les substances toxiques recherchées, les pesticides et les substances indésirables (nitrates, Fluorures...). Teneur en Carbone Organique Total supérieure à la valeur maximale de référence sur un échantillon au départ de la distribution d'Ondres.

DELEGATION TERRITORIALE DES LANDES

Cité Galliane - BP.329
40000 MONT DE MARSAN

Tél : 05.58.46.63.63 Fax : 05.58.46.63.72

QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

RAPPORT ANNUEL

2013

UNITE DE GESTION ET D'EXPLOITATION : **SI BOUCAU-TARNOS**



Les données de ce rapport sont extraites du Système d'Information des Services Santé Environnement (SISE-Eaux)

SOMMAIRE

- R0 Qualité des eaux destinées à la consommation humaine - Introduction
- R1 Description sommaire du mode d'alimentation de l'unité de gestion et d'exploitation (UGE)
- R2 Situation administrative des captages (1)
- R3 Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'unité de gestion et d'exploitation (UGE)
- R4 Conformité des diverses installations incluses dans l'unité de distribution logique
- R5 Liste des dépassements des limites et des références de qualité des paramètres mesurés pendant l'année sélectionnée (2)
- R6 Qualité bactériologique - bilan sur les années 2011 - 2012 - 2013 (3)
- R7 Recommandations générales de consommation.
- R8 Conclusions

NOTES IMPORTANTES

- (1) Si l'unité de gestion et d'exploitation n'exploite pas de captage (achat d'eau) la partie 2 n'est pas éditée.
- (2) La partie 5 n'est présente que dans le cas où au moins un dépassement de norme a été constaté au cours du contrôle sanitaire.
- (3) Pour les petites unités de distribution (nombre de prélèvement du contrôle sanitaire inférieur à 5), la conclusion sur la qualité bactériologique est établie en prenant en compte les deux années précédentes.

QUALITE DES EAUX DESTINEES A L'ALIMENTATION HUMAINE

INTRODUCTION

LA QUALITE BACTERIOLOGIQUE

En matière de santé publique, la qualité bactériologique de l'eau destinée à l'alimentation humaine est une préoccupation majeure. En effet, les principaux dépassements des limites de qualité sont relevés sur des paramètres bactériologiques.

Mais comment apprécier le risque microbiologique ? Devant la multiplicité des germes dangereux pour l'homme (pathogènes) et leur difficulté de mise en évidence dans l'eau, la qualité bactériologique de l'eau est appréciée à partir de la recherche de "germes-témoins" de contamination d'origine fécale (Coliformes totaux, Eschérichia coli, Entérocoques).

La présence dans une eau de tels germes, non pathogènes, puisque hôtes normaux de la flore intestinale humaine et animale, prouve que cette eau a subi une contamination fécale et laisse donc suspecter la présence de germes pouvant être pathogènes. Aussi, une eau conforme aux normes ne doit pas contenir de "germes-témoins" de contamination d'origine fécale. Plusieurs études épidémiologiques ont clairement mis en évidence un doublement des pathologies gastro-intestinales (diarrhées, vomissements ...) dans les populations consommant de manière régulière une eau non conforme aux normes. Et l'on ne peut pas écarter un risque croissant de contracter des maladies hydriques plus graves (typhoïde, hépatite virale, parasitose...).

La présence de germes-test peut traduire la vulnérabilité de la ressource ou des anomalies dans la chaîne captage-traitement-stockage-distribution.

En prévention, la réglementation prévoit des obligations de moyens. De par les codes de l'environnement et de la santé publique, il est obligatoire de préserver les points de captage par des périmètres de protection. En outre, le Code de la Santé Publique impose des règles d'entretien et d'exploitation des réservoirs et des réseaux de distribution, notamment la désinfection des ouvrages après l'entretien annuel obligatoire, ainsi qu'avant toute remise en service lors de travaux.

LA QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE

Les eaux contiennent en grand nombre des substances naturelles ou artificielles dont la concentration excessive peut porter atteinte à la santé.

Le Code de la Santé Publique a défini différents groupes de paramètres chimiques et physico-chimiques.

A/ - Des paramètres organoleptiques qui permettent d'apprécier l'aspect (turbidité), l'odeur, la saveur ainsi que la couleur de l'eau.

B/ - Des paramètres en relation avec la structure naturelle de l'eau. Ce sont, notamment des éléments tels que le calcium, le magnésium, le sodium, le potassium, les chlorures et les sulfates qui participent majoritairement à la minéralisation de l'eau. (La minéralisation de l'eau est mesurée par la conductivité). Le pH traduit le caractère acide ou alcalin d'une eau. C'est un paramètre important, car il agit sur l'efficacité des procédés de traitement, ainsi que sur les phénomènes d'entartrage ou de corrosion des canalisations (problème des canalisations en plomb).

D'autres éléments, également non toxiques, en-deçà d'une certaine concentration, restent indésirables de par leur incidence sur le goût, l'odeur de l'eau ou la formation de dépôt. C'est le cas du fer, du cuivre, du manganèse, du zinc et du phosphore.

Les paramètres azotés (nitrates, nitrites et ammoniacque) témoignent d'une pollution de la ressource : pollution diffuse due au lessivage des engrais azotés non absorbés par les plantes ou pollution ponctuelle résultant, par exemple, de rejets d'eaux usées ou d'épandage de lisiers mal maîtrisé. Une teneur excessive en nitrates présente des risques pathologiques particuliers chez les nourrissons et les femmes enceintes.

C/ - Les paramètres concernant les substances toxiques.

Ce sont les pesticides, les métaux lourds, certains composés organochlorés d'origine industrielle, les cyanures et les hydrocarbures polycycliques aromatiques. Des effets néfastes pour la santé sont susceptibles d'apparaître en fonction des doses absorbées, de la durée de la consommation sans négliger les autres apports alimentaires ou environnementaux.

L'ORGANISATION DU CONTROLE SANITAIRE

L'eau potable est, parmi les produits alimentaires, l'un des mieux contrôlés.

Outre, l'autosurveillance à exercer par l'exploitant, les installations de production et de distribution de l'eau potable sont soumises à un contrôle mis en œuvre dans chaque département par la Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé d'Aquitaine. Cette mission s'applique sur l'ensemble des réseaux, depuis le point de captage jusqu'au robinet des consommateurs.

La fréquence et le type des visites et des analyses sont fixés par décret ; elles sont fonction de l'origine et de la nature des eaux, des traitements et de l'importance de la population desservie. Les échantillons d'eau prélevés en des points représentatifs sont analysés par les laboratoires agréés par le Ministère de la Santé.

En cas de dépassement des limites ou des références de qualité, ou si elle estime que la distribution de l'eau constitue un risque pour la santé des personnes, l'autorité sanitaire parallèlement à la recherche des causes peut préconiser des mesures pouvant aller jusqu'à la non-utilisation de l'eau pour les besoins alimentaires.

Les données recueillies au cours du contrôle sanitaire permettent le suivi de la qualité et l'information de l'ensemble des responsables. L'abonné peut s'informer de la qualité de l'eau qu'il consomme auprès de son distributeur ou de la mairie. L'affichage des résultats en Mairie est obligatoire.

Description sommaire du mode d'alimentation de l'unité de gestion et d'exploitation (UGE)

Un réseau d'alimentation en eau potable peut être schématisé par trois étapes caractérisant d'amont en aval :

1. L'ORIGINE DE L'EAU

Il s'agit de la RESSOURCE : captage (CAP) ou mélange de captages (MCA) qui peut être d'origine souterraine (source, puits, forage...) ou superficielle (rivière, canal, retenue...). Les prélèvements effectués caractérisent l'EAU BRUTE avant tout traitement ou l'eau distribuée si aucun traitement n'est mis en oeuvre.

2. LA PRODUCTION D'EAU

Il s'agit du lieu où sont mis en place les dispositifs de traitement, qu'ils soient simples (désinfection par exemple) ou plus sophistiqués (filière de traitement complète). Les prélèvements effectués caractérisent l'EAU TRAITEE en sortie de station de traitement-production (TTP).

Cette étape est facultative, certaines ressources naturellement potables ne sont pas traitées, dans ce cas, une TTP est cependant créée virtuellement pour évaluer la qualité de l'eau au point de mise en distribution, conformément aux dispositions du Code de la Santé Publique.

3. LA DISTRIBUTION D'EAU

Une UNITE DE DISTRIBUTION (UDI) est un réseau caractérisé par une même unité technique (continuité des tuyaux), une qualité d'eau homogène, les mêmes exploitant et maître d'ouvrage.

DANS VOTRE UNITE DE GESTION EXPLOITATION, LA OU LES UNITES DE DISTRIBUTION SONT ALIMENTEES DE LA FACON SUIVANTE :

Note : Les alimentations de secours (interconnexions) peuvent être décrites ci-dessous (notées "SEC").

Unité de distribution	Population desservie	CAP (Nom de la ressource)	commune
BOUCAU-TARNOS	21500	FORAGE R12	LABENNE
		FORAGE R14	LABENNE
		FORAGE R5	LABENNE
		GOLF 1	LABENNE
		FORAGE GOLF 2	ONDRES
		FORAGE GOLF 3	ONDRES
		LA NIVE	USTARITZ

TTP (Station de Traitement et Production)	commune
LA NIVE	USTARITZ
STATION D'ONDRES	ONDRES

Valeurs minima , moyennes et maxima des principaux paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

(Les résultats utilisés dans le ou les tableaux suivant(s) sont issus des prélèvements réalisés au niveau de l'UDI, complétés et pondérés par les résultats issus des prélèvements réalisés sur les installations amont de l'UDI jugées représentatives. Ces installations amont et l'UDI constituent l'Unité de Distribution Logique ou UDL).

Unité de Distribution + Installation(s) amont(s) de l'UDL: BOUCAU-TARNOS

Paramètres	Unité	Exigences de qualité			Nb. de Valeurs	Valeur Max.	Valeur Min.	Valeur moy.	% PLV Non conforme	Valeur moy. UDI Seule
		Limites de qualité mini - maxi	Références de qualité mini - maxi							
Aluminium total	µg/l		200,00	30	47,00	0,00	16,94	0,00	17,79	
Ammonium (en NH4)	mg/L		0,10	55	0,03	0,00	0,01	0,00	0,01	
Arsenic	µg/l	10,00		33	2,80	0,00	0,92	0,00	0,98	
Atrazine	µg/l	0,10		7	0,00	0,00	0,00	0,00		
Atrazine déséthyl	µg/l	0,10		7	0,00	0,00	0,00	0,00		
Bact. aér. revivifiables à 22°-72h	n/mL			33	208,00	0,00	15,05	0,00	16,77	
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL			55	106,00	0,00	8,87	0,00	12,85	
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL		0,00	48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Carbone organique total	mg/L C		2,00	29	2,40	0,34	1,03	0,00		
Chlorures	mg/L		250,00	29	110,00	8,35	50,59	0,00		
Conductivité à 25°C	µS/cm		200,00	33	544,00	225,00	445,34	0,00	437,69	
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	0,00		55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Escherichia coli /100ml -MIF	n/100mL	0,00		55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Fer total	µg/l		200,00	38	160,00	0,00	36,19	0,00	43,12	
Fluorures mg/L	mg/L	1,50		7	0,06	0,04	0,05	0,00		
Manganèse total	µg/l		50,00	34	5,20	0,00	1,67	0,00	2,00	
Nitrates (en NO3)	mg/L	50,00		29	5,35	1,90	2,72	0,00		
Nitrites (en NO2)	mg/L	0,50		32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
pH	unité pH		6,50	38	8,35	7,59	7,98	0,00	7,97	
Simazine	µg/l	0,10		7	0,00	0,00	0,00	0,00		
Sulfates	mg/L		250,00	29	27,60	1,10	8,95	0,00		
Titre hydrotimétrique	°F			29	14,60	6,91	11,61	0,00		
Turbidité néphélométrique NFU	NFU		2,00	55	0,27	0,00	0,01	0,00	0,00	

**CONFORMITE DES UNITES DE DISTRIBUTIONS LOGIQUES (Unité de Distribution + Installation(s) amont(s))
Conformité au regard des Limites de qualité**

Unité de Distribution + Installation(s) amont(s) : BOUCAU-TARNOS

Nb. d'analyses physico-chimiques : 58,00 Nb. d'analyses Bactériologiques : 55,00
 % Conformité Chimie : 100,00 % % Conformité Bactériologie : 100,00%

CONFORMITE DES INSTALLATIONS INDIVIDUELLES

Conformité par prélèvements - Différenciation entre les Limites et les Références de qualité

NB : C = conforme , N = non conforme

UNITE DE PRODUCTION LA NIVE à USTARITZ	PLV Code	Date	Limites		Références	
			Bactériologie	Chimie	Bactériologie	Chimie
	00069653	09/01/2013	C	C	C	C
	00069655	23/01/2013	C	C	C	C
	00069656	05/02/2013	C	C	C	C
	00069658	21/02/2013	C	C	C	C
	00069659	05/03/2013	C	C	C	C
	00069661	19/03/2013	C	C	C	C
	00069663	04/04/2013	C	C	C	C
	00069664	22/04/2013	C	C	C	C
	00069666	14/05/2013	C	C	C	C
	00069667	28/05/2013	C	C	C	C
	00069669	11/06/2013	C	C	C	C
	00069670	26/06/2013	C	C	C	C
	00069672	10/07/2013	C	C	C	C
	00069673	23/07/2013	C	C	C	C
	00069675	07/08/2013	C	C	C	C

UNITE DE PRODUCTION		PLV Code	Date	Limites		Références	Références
LA NIVE à USTARITZ				Bactériologie	Chimie		
		00069676	21/08/2013	C	C	C	C
		00069677	17/09/2013	C	C	C	C
		00069679	01/10/2013	C	C	C	C
		00069680	15/10/2013	C	C	C	C
		00069682	30/10/2013	C	C	C	C
		00069684	13/11/2013	C	C	C	C
		00069685	26/11/2013	C	C	C	C
% de Conformité sur l'installation				100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

UNITE DE PRODUCTION		PLV Code	Date	Limites		Références	Références
STATION D'ONDRES à ONDRES				Bactériologie	Chimie		
		00065096	19/03/2013	C	C	C	C
		00065232	25/04/2013	C	C	C	C
		00065491	30/05/2013	C	C	C	C
		00068324	28/08/2013	C	C	C	N
		00069005	26/09/2013	C	C	C	C
		00069217	09/10/2013	C	C	C	C
		00069467	21/11/2013	C	C	C	C
% de Conformité sur l'installation				100,00%	100,00%	100,00%	85,71%

UNITE DE DISTRIBUTION		PLV Code	Date	Limites Bactériologie	Limites Chimie	Références Bactériologie	Références Chimie
BOUCAU-TARNOS		00064410	08/01/2013	C	C	C	C
		00064596	05/02/2013	C	C	C	C
		00064597	05/02/2013	C	C	C	C
		00064764	11/03/2013	C	C	C	C
		00065122	08/04/2013	C	C	C	C
		00065123	08/04/2013	C	C	C	C
		00065273	02/05/2013	C	C	C	C
		00065322	02/05/2013	C	C	C	C
		00065323	02/05/2013	S	C	S	C
		00065505	04/06/2013	C	C	C	C
		00065506	04/06/2013	C	C	C	C
		00065507	04/06/2013	C	C	C	C
		00067239	25/07/2013	C	C	C	C
		00067240	25/07/2013	C	C	C	C
		00067241	25/07/2013	C	C	C	C
		00067242	25/07/2013	C	C	C	N
		00068061	21/08/2013	C	C	C	C
		00068062	21/08/2013	C	C	C	C
		00068684	21/08/2013	C	C	C	C
		00068685	21/08/2013	S	C	S	C
		00069000	25/09/2013	C	C	C	C
		00069001	25/09/2013	C	C	C	C
		00069114	25/09/2013	C	C	C	C
		00069115	25/09/2013	S	C	S	C
		00069150	15/10/2013	C	C	C	C
		00069151	15/10/2013	C	C	C	C
		00069152	15/10/2013	C	C	C	C
		00069482	25/11/2013	C	C	C	C
		00069647	12/12/2013	C	C	C	C
% de Conformité sur l'installation				100,00%	100,00%	100,00%	96,55%

Liste des dépassements des EXIGENCES de qualité des paramètres mesurés sur l'eau des réseaux de distribution et sur les installations de production qui les alimentent

Cette synthèse porte sur l'ensemble des paramètres mesurés pendant l'année sélectionnée

Installation	Commune	Paramètre	Valeur mesurée	Date Prélèvement	Références de qualité min.	Références de qualité max.
TTP STATION D'ONDRES	ONDRES	Carbone organique total	2,4 mg/L C	28/08/2013		2,00
Installation	Commune	Paramètre	Valeur mesurée	Date Prélèvement	Références de qualité min.	Références de qualité max.
UDI BOUCAU-TARNOS	SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX	Température de l'eau	25,8 °C	25/07/2013		25,00

Nombre de dépassement des références de qualité : 2	**
--	----

Paramètre	Installation concernée	Durée expertisée de non conformité sur l'année
Carbone organique total	STATION D'ONDRES	10 jours

Bilan de qualité bactériologique - Années 2011 - 2012 - 2013

Unité de distribution et Installation(s) située(s) en amont et représentative(s)

Installation type : UDI		Installation nom : BOUCAU-TARNOS	
Année : 2011		Conformité sur l'installation :	100,00 %
		Nombre de Prélèvement :	26,00
Année : 2012		Conformité sur l'installation :	100,00 %
		Nombre de Prélèvement :	26,00
Année : 2013		Conformité sur l'installation :	100,00 %
		Nombre de Prélèvement :	26,00
		Conformité pour l'installation sur trois ans :	100,00 %
		Nombre de Prélèvement :	78,00
Installation type : TTP		Installation nom : LA NIVE	
Année : 2011		Conformité sur l'installation :	100,00 %
		Nombre de Prélèvement :	47,00
Année : 2012		Conformité sur l'installation :	100,00 %
		Nombre de Prélèvement :	45,00
Année : 2013		Conformité sur l'installation :	100,00 %
		Nombre de Prélèvement :	22,00
		Conformité pour l'installation sur trois ans :	100,00 %
		Nombre de Prélèvement :	114,00

Bilan de qualité bactériologique - Années 2011 - 2012 - 2013

Unité de distribution et Installation(s) située(s) en amont et représentative(s)

Installation type : TTP	Installation nom : STATION D'ONDRES
Année : 2012	
Conformité sur l'installation :	100,00 %
Nombre de Prélèvement :	1,00
Année : 2013	
Conformité sur l'installation :	100,00 %
Nombre de Prélèvement :	7,00
Conformité pour l'installation sur trois ans :	100,00 %
Nombre de Prélèvement :	8,00
Conformité générale pour les installations de production et de distribution, sur les trois dernières années :	
	100,00 %
Nombre de Prélèvement total :	
	200

Recommandations générales de consommation

Le plomb est un toxique dont il convient de limiter l'accumulation dans l'organisme. Il est donc recommandé lorsque l'eau a stagné dans les canalisations (par exemple le matin au réveil ou au retour d'une journée de travail) de n'utiliser l'eau froide du robinet pour la boisson ou la préparation des aliments, qu'après une période recommandée d'une ou deux minutes d'écoulement. Une vaisselle préalable (voire une douche si la salle d'eau est alimentée par la même colonne montante que la cuisine) permet d'éliminer l'eau ayant stagné dans les tuyaux sans la gaspiller. Cette pratique assure l'élimination de la plus grande partie des éléments métalliques dissous dans l'eau.

Il est également déconseillé d'utiliser l'eau chaude du robinet pour la préparation des denrées alimentaires (café, thé, cuisson des légumes et des pâtes...) dans la mesure où une température élevée favorise la migration des métaux dans l'eau.

Les commerces ou entreprises alimentaires et les cantines ne doivent utiliser l'eau du réseau pour la fabrication des denrées alimentaires qu'après un écoulement prolongé correspondant à la contenance des canalisations intérieures de l'établissement.

Ces recommandations de consommation doivent être particulièrement respectées pour les femmes enceintes et les enfants en bas âge en présence de canalisations en plomb qui ont pu être employées jusque dans les années cinquante pour les canalisations du réseau de distribution interne de l'habitation et jusque dans les années soixante pour les branchements publics.

QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

CONCLUSIONS SANITAIRES - ANNEE 2013

SI BOUCAU-TARNOS

Unité de distribution : BOUCAU-TARNOS

BACTERIOLOGIE : 100% des échantillons analysés au cours de l'année se sont révélés conformes aux normes. Eau de bonne qualité bactériologique.

PHYSICO-CHEMIE : Teneur en Carbone Organique Total supérieure à la valeur maximale de référence sur un échantillon au départ de la distribution d'Ondres. Eau de bonne qualité pour les autres paramètres analysés au cours du contrôle sanitaire.

DELEGATION TERRITORIALE
DES PYRENEES-ATLANTIQUES

**SURVEILLANCE DE LA QUALITE DES
EAUX D'ALIMENTATION HUMAINE**

BILAN DE LA QUALITE DES EAUX DISTRIBUEES EN 2013

Unité de gestion : SI D'AEP DE BOUCAU TARNOS

Maître d'ouvrage : SIAEP TARNOS BOUCAU

Exploitant : SIAEP TARNOS BOUCAU

Le bilan comprend 5 parties :

- Synthèse du contrôle 2013 et recommandations techniques pour l'Unité de Gestion
- Information sur la qualité des eaux distribuées en 2013 (*note résumé à joindre à la facture d'eau*)
- Introduction à la qualité des eaux d'alimentation humaine
- A - Organisation de l'alimentation en eau
- B - Bilan de la qualité des eaux distribuées en 2013 présenté par unité de distribution
 - B-1 - Synthèse de la conformité de l'eau distribuée
 - B-2 - Caractéristiques qualitatives par paramètre de l'eau distribuée
- C – Indicateur d'avancement de la protection de la ressource en eau

Synthèse du contrôle 2013 et recommandations techniques pour l'Unité de Gestion

Qualité de l'eau distribuée :

L'eau distribuée sur le réseau du **syndicat de BOUCAU-TARNOS** a été de bonne qualité bactériologique et physico-chimique.

Cependant le non respect des valeurs de référence a été observé pour les spores ou bactéries sulfito-réductrice, la conductivité, la température de l'eau, l'aluminium, la turbidité et le carbone organique total.

Des traces de pesticides ont été détectées sur le captage de La Nive (Glyphosate) et à l'usine de la Nive (Métolachlore).

Origine des contaminations :

L'origine de cette contamination provient :

- de la ressource,
- des insuffisances ou des inadaptations du traitement,
- d'altérations qui peuvent survenir à la suite de casses ou travaux sur le réseau de distribution.

Recommandations :

Afin d'éviter les risques ponctuels de contamination bactériologique, il convient de rappeler le respect des bonnes pratiques dans le suivi de la protection des captages, des installations de traitement et de distribution d'eau, en particulier l'obligation réglementaire de vider, nettoyer, rincer et désinfecter les réservoirs au moins une fois par an. Cette dernière obligation s'applique aussi aux réservoirs et aux canalisations avant mise en service et après travaux, avant remise en service.

Il est de la responsabilité de l'exploitant d'assurer une auto-surveillance. Les différentes procédures et opérations d'entretien et de surveillance, ainsi que les mesures de désinfectant sont reportées sur un fichier sanitaire.

Le bilan de fonctionnement du système de distribution comprenant le programme de surveillance et les travaux réalisés en 2013, ainsi que le programme prévu pour 2014 doit être transmis à l'ARS (article R1321-25 du code de la santé publique).

Bayonne, le 15 avril 2013

Pour le Directeur,
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires

Geneviève DULIN

DELEGATION TERRITORIALE
DES PYRENEES-ATLANTIQUES

Pôle Santé Publique et Environnementale

Contrôle Sanitaire

L'ARS est réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Cette synthèse prend en compte les résultats des 45 échantillons prélevés sur l'eau distribuée et de 14 échantillons prélevés sur la ressource.

Conseils



ABSENCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



TEMPERATURE Consommer uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



ADOUCCISSEUR Les appareils de type adoucisseur ou purificateur sont inutiles sur le réseau d'eau froide. Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude.



PLOMBS Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Par précaution, il est demandé de maintenir un taux de chlore résiduel. Il n'y a aucune incidence sur la santé. Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.

Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez-le à votre distributeur (voir adresse sur facture).

L'eau qui alimente le Syndicat de Boucau-Tarnos provient :

- de la rivière La Nive, à partir d'un pompage situé à Ustaritz. Cette eau est rendue potable par un traitement complet de décantation, filtration et désinfection, assuré à la station de Maignon.
- de 6 forages situés à Ondres et Labenne dans les Landes. Cette eau est rendue potable par un traitement poussé avec affinage, assuré à la station d'Ondres

En été, un appoint est réalisé à partir de forages en nappe phréatique situés :

- à La Barre où l'eau est rendue potable par un traitement d'aération, de filtration et de désinfection,
- aux Pontots où l'eau est rendue potable par un simple traitement de désinfection.

Les installations de production sont exploitées par la Lyonnaise des eaux dans les Pyrénées-Atlantiques et par le SYDEC dans les Landes. Le réseau de distribution est exploité par le Syndicat de Boucau Tarnos.

BACTERIOLOGIE

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

EAU DE BONNE QUALITE BACTERIOLOGIQUE

100 % des résultats sont conformes.

NITRATES

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre.

La teneur moyenne en nitrates est de 3,7 mg/l. A ce taux, les nitrates ne présentent aucun caractère de toxicité.

DURETE

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.

La dureté moyenne de l'eau est d'environ 12 degrés français. Cette eau est peu calcaire.

FLUORURES

Oligo-éléments présents naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligrammes par litre.

La teneur en fluor est très faible (0,06 mg/l). Les apports de fluor par l'eau sont donc négligeables. Pour la prévention de la carie dentaire, il peut être recommandé un apport complémentaire par du sel fluoré ou des comprimés fluorés.

PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. La teneur ne doit pas excéder 0,1 microgramme par litre.

La présence de pesticides a été détectée. Cependant, le niveau atteint ne présente pas de danger pour la santé.

AUTRES PARAMETRES

L'ensemble des autres paramètres mesurés est conforme.

AVIS SANITAIRE GLOBAL

L'eau distribuée pendant l'année 2013 a été de bonne qualité

Ce document a été établi en application de l'arrêté du 10 juillet 1996

Vous trouverez à votre disposition, en mairie, un recueil d'informations techniques concernant les paramètres mentionnés dans ce bilan.

ARS - Délégation Territoriale des Pyrénées-Atlantiques Cité Administrative - Boulevard Tourasse - CS 11604 64016 PAU Cedex - Téléphone : 0559145169 - Télécopie : 0559145111
Site de Bayonne - 2, Allées Marines - CS 38538 - 64185 BAYONNE Cédex - Téléphone : 0559526253 - Télécopie : 0559526249
E.mail : ARS-DT64-SANTE-ENVIRONNEMENT@ars.sante.fr

INTRODUCTION A LA QUALITE DES EAUX D'ALIMENTATION HUMAINE

↳ LA QUALITE BACTERIOLOGIQUE ↵

Pour la santé publique, la qualité bactériologique de l'eau destinée à la consommation humaine est une préoccupation majeure.

Elle est évaluée par la recherche de germes naturellement abondants dans l'intestin des hommes et des animaux. La présence de ces germes dits "témoins de contamination fécale" dans l'eau laisse suspecter la possibilité de présence de micro-organismes dangereux pour l'homme (pathogènes).

L'appréciation de la qualité bactériologique de l'eau distribuée par une unité de distribution est réalisée à partir de la proportion, exprimée en pourcentage, du nombre d'analyses conformes par rapport au nombre total d'analyses effectuées dans l'année.

La présence de germes peut traduire la vulnérabilité de la ressource

ou l'insuffisance de la chaîne captage - traitement - stockage - distribution.

En prévention, il est obligatoire, de par la loi, de préserver les points de captage par des périmètres de protection. Cependant, il est nécessaire d'envisager la désinfection pour les points d'eau vulnérables. L'entretien et l'exploitation des réservoirs et des réseaux doivent aussi prendre en compte la prévention des contaminations bactériologiques. Les précautions à prendre concernent notamment, la désinfection des ouvrages, après l'entretien annuel obligatoire des réservoirs, et avant remise en service lors de travaux.

↳ LA QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE ↵

Les eaux contiennent un grand nombre de substances naturelles ou artificielles dont la concentration peut être bénéfique à la santé ou au contraire lui porter atteinte.

Les éléments non toxiques comprennent principalement ceux en relation avec la composition naturelle des eaux. Ce sont des éléments tels que le **calcium, le magnésium, le sodium, le potassium, les chlorures et les sulfates** qui participent majoritairement à la minéralisation totale de l'eau. **La dureté**, exprimée en degrés français, représente la teneur en calcium, et en magnésium. A partir de 20°F environ, et en fonction de la température, l'eau est susceptible d'être entartrante (dépôt de calcaire).

D'autres éléments, également non toxiques en deçà de certaines concentrations, restent indésirables de par leur incidence sur le goût, l'odeur de l'eau ou la formation de dépôt. C'est le cas **du fer, du cuivre, du manganèse, du zinc, du phosphore**.

Les paramètres azotés (**nitrites, nitrates, et ammoniac**) sont souvent témoins d'une contamination de la ressource. Leur forte concentration peut présenter des risques pathogènes particuliers, notamment, pour les jeunes enfants et les femmes enceintes.

Le fluor est un cas particulier puisqu'une concentration voisine de 1 mg/l est favorable à la prévention des caries dentaires alors que des

teneurs supérieures peuvent entraîner des pathologies (au-delà de 2 à 3 mg/l).

Les paramètres organoleptiques sont destinés à évaluer l'aspect de l'eau (turbidité), l'odeur et la saveur ainsi que la couleur.

Les éléments toxiques sont représentés par les **pesticides, les métaux lourds**, certains composés organochlorés d'origine industrielle, les **cyanures**, et les **hydrocarbures polycycliques aromatiques**. Des effets néfastes pour la santé sont susceptibles d'apparaître en fonction des doses absorbées, de la durée de la consommation sans négliger les autres apports alimentaires ou environnementaux.

Par ailleurs, des mesures sont effectuées sur le terrain afin de connaître **la teneur en désinfectant résiduel** dans l'eau du réseau (si un traitement au chlore est réalisé), **la température de l'eau, le pH** (acidité ou basicité de l'eau), **la conductivité** (évaluation de la minéralisation). Un pH acide (inférieur à 6,5) et/ou une faible minéralisation (conductivité inférieure à 150 µS/cm) sont les signes d'une eau pouvant être agressive, c'est à dire capable de dissoudre les métaux avec lesquels elle est en contact prolongé. Cet aspect peut présenter un risque indirect pour la Santé en présence, par exemple, de canalisations en plomb.

↳ L'ORGANISATION DU CONTROLE DES EAUX ↵

L'eau potable est un des produits alimentaires les mieux contrôlés.

Outre l'auto-surveillance à exercer par l'exploitant, les installations de production et de distribution de l'eau potable sont soumises à un contrôle mis en œuvre par l'Agence Régionale de Santé. Ce contrôle s'applique sur l'ensemble des réseaux, depuis le captage jusqu'au robinet des consommateurs.

La fréquence et le type des visites et des analyses sont fixés par le Code de la Santé Publique et sont fonction de l'origine et de la nature des eaux, des traitements et de l'importance de la population desservie. Les échantillons d'eau prélevés en des points représentatifs sont analysés par les Laboratoires des Pyrénées et des Landes de Lagor.

En cas de dépassement de normes, l'exploitant est immédiatement informé et doit prendre les mesures de correction nécessaires. Les services sanitaires sont informés des mesures prises pouvant aller dans les cas les plus graves, jusqu'à recommander la non utilisation de l'eau pour les besoins alimentaires.

Les données recueillies au cours du contrôle sanitaire permettent le suivi de la qualité et l'information de l'ensemble des responsables.

Un bilan de qualité est établi annuellement et adressé au maître d'ouvrage, à l'exploitant et aux maires des communes concernées. Le bilan qui suit est établi à partir des données recueillies durant l'année 2013.

↳ L'INFORMATION DES USAGERS ↵

Ce bilan doit être affiché à la mairie des communes desservies et publié au recueil des actes administratifs dans les communes de plus de 3500 habitants.

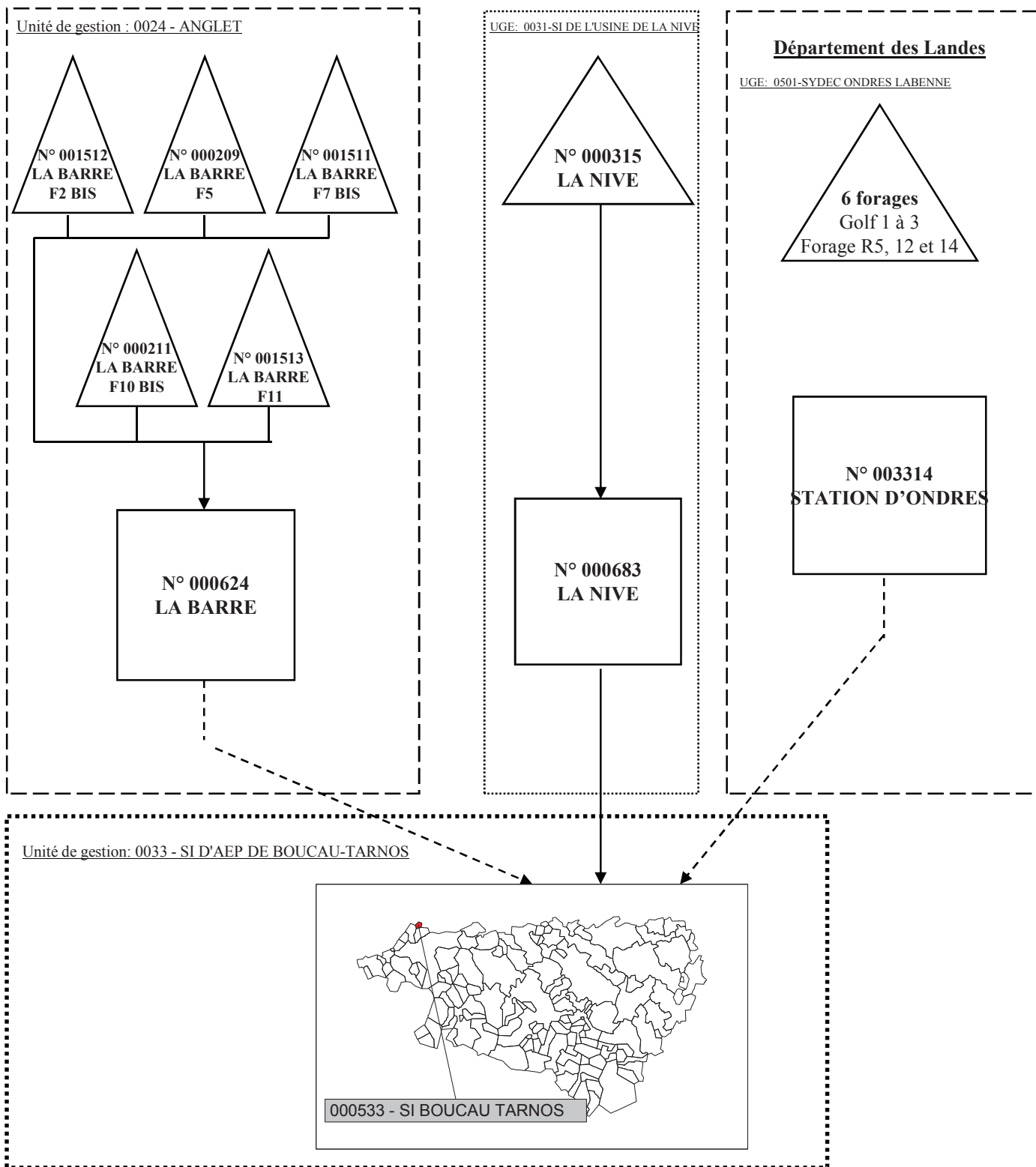
De plus l'ensemble des résultats d'analyse doit pouvoir être consulté par tout usager qui en fait la demande.

Les éléments essentiels du bilan de qualité fait l'objet d'une synthèse établie par l'Agence Régionale de Santé. et qui est à joindre à la facture d'eau.

De plus, en cas de risque particulier pour la Santé lié à la qualité de l'eau, une information des usagers doit être faite sans délai, par l'exploitant. L'exploitant doit également l'assurer pour les eaux agressives, pour les eaux régulièrement contaminées sur le plan bactériologique ou pour les eaux présentant des pollutions particulières.

UNITE DE DISTRIBUTION: N° 000533 - SI BOUCAU TARNOS

A- Organisation de l'alimentation en eau



Légende: N°: Numéro d'installation - PSV: Point de surveillance principal - ▲ Captage - ▴ Mélange de captages - □ Station de traitement production - ■ Unité de distribution
 - - - - Alimentation ponctuelle ou en appoint

B - Bilan de la qualité des eaux distribuées par

		UGE :	0033
l'unité de distribution:	SI BOUCAU TARNOS		000533

Maître d'ouvrage : **SIAEP TARNOS BOUCAU**
 Exploitant : **SIAEP TARNOS BOUCAU**
 Type d'eau : Eau distribuée après traitement
 Population desservie : 7668 usagers

B - 1 : Synthèse de la conformité de l'eau distribuée

La synthèse est effectuée par unité de distribution. Elle porte sur les analyses d'eau prélevée sur cette unité et les installations qui l'alimentent : la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement, les captages ou les mélanges de captages, quand l'eau est distribuée sans traitement.

La qualité de l'eau est examinée à partir de la proportion du nombre d'analyses conformes par rapport au nombre total d'analyses.

En fonction de cette proportion une appréciation globale est ensuite portée successivement pour les paramètres bactériologiques et pour les paramètres physico-chimiques.

B - 1 - 1 : Qualité bactériologique

Nombre de prélèvements :	45
Nombre de prélèvements non conformes :	0
Proportion de prélèvements conformes :	100 %

B - 1 - 2 : Qualité physico-chimique

Nombre de prélèvements :	45
Nombre de prélèvements non conformes :	0
Proportion de prélèvements conformes :	100 %

B - 1 - 3 : Appréciation globale de la qualité

L'eau distribuée en 2013 peut être qualifiée ainsi :

- pour les paramètres bactériologiques : Bonne qualité bactériologique
- pour les paramètres physico-chimiques : Bonne qualité physico-chimique

DELEGATION TERRITORIALE
DES PYRENEES-ATLANTIQUES

Pôle Santé Publique et Environnementale
Service Santé Environnement

B – 2 - Caractéristiques qualitatives par paramètre de l'eau distribuée par :

Unité de distribution **000533 SI BOUCAU TARNOS**

UGE : 0033

Les tableaux suivants présentent par paramètre le rappel des normes, le nombre d'analyses réalisées en 2013 et les valeurs minimale, maximale et moyenne observées. Dans la colonne observations, il est fait mention, s'il y a lieu, du nombre de dépassement de norme constaté dans l'année.

La synthèse est effectuée à partir des analyses réalisées sur l'unité de distribution et sur les installations qui l'alimentent : sur la station de traitement-production de l'eau quand l'eau subit un traitement avant distribution ainsi que sur les captages pour les paramètres non modifiés par un traitement.

000 PARAMETRES TERRAIN

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Chlore libre	mg/LCl2			45	0	0,18	0,48	
Chlore total	mg/LCl2			45	0	0,20	0,54	
Conductivité à 25°C	µS/cm			45	197	333,82	576	
pH	unité pH			45	7,24	8,17	8,77	
Température de l'eau	°C			45	8,4	15,69	25,3	

010 PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	n/mL			45	0	-	76	
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL			45	0	-	14	
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL			39	0	-	1	
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL			45	0	-	0	
Entérocoques /100ml-MS	n/100mL		0	45	0	-	0	
Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL		0	45	0	-	0	

030 CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Coloration	mg/L Pt			45	0	0,00	0	
Odeur (qualitatif)	qualit.			45	0	0,00	0	
Saveur (qualitatif)	qualit.			45	0	0,00	0	
Turbidité néphélométrique NFU	NFU			45	0	0,32	3,87	

040 EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Carbonates	mg/LCO3			8	0	0,00	0	
Hydrogénocarbonates	mg/L			8	83,1	131,36	201	
pH	unité pH			8	7,76	8,12	8,37	

Titre alcalimétrique	°F	8	0	0,00	0
Titre alcalimétrique complet	°F	30	6,42	9,80	17,9
Titre hydrotimétrique	°F	30	6,91	11,79	21,1

050 MINERALISATION

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Calcium	mg/L			8	25,4	44,16	68,1	
Chlorures	mg/L			30	8,35	21,76	69,8	
Magnésium	mg/L			8	3,8	5,26	6,72	
Potassium	mg/L			8	0,612	1,51	2,95	
Sodium	mg/L			8	7,6	18,23	34,3	
Sulfates	mg/L			30	2,77	16,43	27,6	

055 FER ET MANGANESE

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Fer total	µg/l			10	0	12,13	36,8	
Manganèse total	µg/l			8	0	0,00	0	

070 PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Ammonium (en NH4)	mg/L			45	0	0,00	0,0613	
Nitrates (en NO3)	mg/L		50	30	2,47	3,68	5,35	
Nitrites (en NO2)	mg/L		0.5	32	0	0,00	0	

080 OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Carbone organique total	mg/L C			30	0,342	0,91	2,26	

090 OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Aluminium total µg/l	µg/l			23	17,3	35,40	107	
Antimoine	µg/l		5	2	0	0,00	0	
Arsenic	µg/l		10	8	0	0,00	0	
Baryum	mg/L		0.7	8	0	0,01	0,0232	
Bore mg/L	mg/L		1	8	0	0,01	0,0327	
Cadmium	µg/l		5	2	0	0,00	0	
Chrome total	µg/l		50	2	0	1,28	2,55	
Cuivre	mg/L		2	2	0	0,00	0	
Cyanures totaux	µg/l CN		50	8	0	0,00	0	
Fluorures mg/L	mg/L		1.5	8	0	0,04	0,0614	
Mercuré	µg/l		1	8	0	0,00	0	
Nickel	µg/l		20	2	0	0,00	0	
Plomb	µg/l		10	2	0	0,00	0	
Sélénium	µg/l		10	8	0	0,00	0	

220 PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Activité alpha globale en Bq/L	Bq/L			8	0	0,02	0,047	

Activité bêta attribuable au K40	Bq/L	8	0,0171	0,04	0,0823
Activité bêta glob. résiduelle Bq/L	Bq/l	8	0	0,02	0,075
Activité bêta globale en Bq/L	Bq/l	8	0	0,07	0,145
Activité Tritium (3H)	Bq/l	8	0	0,00	0

330 SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Bromates	µg/l	10		8	0	0,00	0	
Bromoforme	µg/l	100		10	0	3,89	13,6	
Chlorodibromométhane	µg/l	100		10	1,82	8,12	24,8	
Chloroforme	µg/l	100		10	0	1,81	5,16	
Dichloromonobromométhane	µg/l	100		10	1,28	4,28	12,3	
Trihalométhanes (4 substances)	µg/l	100		10	3,16	18,09	52,77	

340 COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Benzène	µg/l	1		8	0	0,00	0	

350 COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Chlorure de vinyl monomère	µg/l	0.5		10	0	0,00	0	
Dichloroéthane-1,2	µg/l	3		8	0	0,00	0	
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	µg/l	10		8	0	0,00	0	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	µg/l	10		8	0	0,00	0	
Trichloroéthylène	µg/l	10		8	0	0,00	0	

360 HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Acénaphène	µg/l			2	0	0,00	0	
Anthracène	µg/l			2	0	0,00	0	
Benzanthracène	µg/l			2	0	0,00	0	
Benzo(a)pyrène *	µg/l	0.01		2	0	0,00	0	
Benzo(b)fluoranthène	µg/l	0.1		2	0	0,00	0	
Benzo(g,h,i)peryène	µg/l	0.1		2	0	0,00	0	
Benzo(k)fluoranthène	µg/l	0.1		2	0	0,00	0	
Chrysène	µg/l			2	0	0,00	0	
Dibenzo(a,h)anthracène	µg/l			2	0	0,00	0	
Fluoranthène *	µg/l			2	0	0,01	0,011	
Fluorène	µg/l			2	0	0,00	0	
Hydrocarb.policycl.arom.(4subst.)	µg/l	0.1		2	0	0,00	0	
Hydrocarb.policycl.arom.(6subst. *)	µg/l			2	0	0,01	0,011	
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	µg/l	0.1		2	0	0,00	0	
Naphtalène	µg/l			2	0	0,00	0,008	
Phénantrène	µg/l			2	0	0,01	0,01	
Pyrène	µg/l			2	0	0,00	0	

400 PESTICIDES TRICETONES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Mésotrione	µg/l	0.1		8	0	0,00	0	
Sulcotrione	µg/l	0.1		8	0	0,00	0	

510 PESTICIDES ARYLOXYACIDES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
2,4-D	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
2,4-MCPA	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Mécoprop	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Triclopyr	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	

520 PESTICIDES CARBAMATES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Benfuracarbe	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Carbaryl	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Carbendazime	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Carbofuran	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Fenoxycarbe	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Méthomyl	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Pyrimicarbe	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	

530 PESTICIDES ORGANOCHLORES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Aldrine	µg/l		0.03	8	0	0,00	0	
Dieldrine	µg/l		0.03	8	0	0,00	0	
Endosulfan alpha	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Endosulfan bêta	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Endosulfan sulfate	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Endrine	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
HCH gamma (lindane)	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Heptachlore	µg/l		0.03	8	0	0,00	0	
Heptachlore époxide	µg/l		0.03	8	0	0,00	0	
Isodrine	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Organochlorés totaux	µg/l		0.5	8	0	0,00	0	
Oxadiazon	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	

540 PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Cadusafos	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Chlorfenvinphos	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Chlorméphos	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Chlorpyriphos éthyl	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Chlorpyriphos méthyl	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Diazinon	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Diméthoate	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Isofenfos	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Malathion	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Ométhoate	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Organophosphorés totaux	µg/l		0.5	8	0	0,00	0	
Parathion éthyl	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Parathion méthyl	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Propargite	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Terbuphos	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Vamidotion	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	

550 PESTICIDES TRIAZINES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Atrazine	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Métamitron	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Simazine	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Terbuthylazin	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Terbutryne	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	

552 METABOLITES DES TRIAZINES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Atrazine déséthyl	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Atrazine-déisopropyl	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Terbuthylazin déséthyl	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	

560 PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Acétochlore	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Alachlore	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Cymoxanil	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Diméthénamide	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Métolachlore	µg/l		0.1	8	0	0,00	0,036	
Napropamide	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Oryzalin	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Propachlore	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Tébutam	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Tolyfluanide	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	

580 PESTICIDES UREES SUBSTITUEES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Chlortoluron	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Diuron	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Isoproturon	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Linuron	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Monolinuron	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	

585 PESTICIDES SULFONYLUREES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Metsulfuron méthyl	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Nicosulfuron	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	

590 PESTICIDES PYRETHRINOIDES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Cyperméthrine	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Deltaméthrine	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Lambda Cyhalothrine	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	

600 PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Bromoxynil	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Dicamba	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Dinoterbe	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Imazaméthabenz	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
loxynil	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	

650 PESTICIDES TRIAZOLES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Aminotriazole	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Epoxyconazole	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Fludioxonil	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Flusilazol	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Myclobutanil	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Tébuconazole	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Triadiméfon	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	

700 PESTICIDES STROBILURINES

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Azoxystrobine	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	

800 PESTICIDES DIVERS

Paramètres	Unité	Norme		Nbre de valeurs	Valeurs observées			Observations
		Mini	Maxi		Mini	Moyenne	Maxi	
Aclonifen	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
AMPA	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Benoxacor	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Bentazone	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Bromacil	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Captane	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Chloroméquat chlorure	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Chlorothalonil	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Clopyralid	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Cyprodinil	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Dichlobénil	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Diméthomorphe	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Fenpropidin	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Fenpropimorphe	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Fipronil	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Folpel	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Glufosinate	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Glyphosate	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Imidaclopride	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Iprodione	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Isoxaflutole	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Métalaxyle	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Norflurazon	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Oxadixyl	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Oxyfluorfone	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Pendiméthaline	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	
Prochloraze	µg/l		0.1	8	0	0,00	0	

<i>Procymidone</i>	µg/l	0.1	8	0	0,00	0
<i>Pyridate</i>	µg/l	0.1	8	0	0,00	0
<i>Pyrifénox</i>	µg/l	0.1	8	0	0,00	0
<i>Pyriméthanil</i>	µg/l	0.1	8	0	0,00	0
<i>Tébufénozide</i>	µg/l	0.1	8	0	0,00	0
<i>Tétraconazole</i>	µg/l	0.1	8	0	0,00	0
<i>Total des pesticides analysés</i>	µg/l	0.5	8	0	0,00	0,036
<i>Trifluraline</i>	µg/l	0.1	8	0	0,00	0